



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Lois

Question écrite n° 41660

Texte de la question

M. Michel Zumkeller demande à Mme la secrétaire d'État chargée de la prospective et du développement de l'économie numérique de lui indiquer la liste et la date des lois votées par le Parlement depuis plus d'un an et pour lesquelles son ministère n'a pas encore publié l'ensemble des décrets d'application nécessaires.

Texte de la réponse

La seule loi votée par le Parlement, relevant de la compétence de la secrétaire d'État en charge de la prospective et du développement de l'économie numérique, dont les décrets d'application n'ont pas encore été publiés par son ministère, est la loi relative à la lutte contre la fracture numérique. Les décrets d'application qui doivent encore être publiés le seront d'ici à la fin de l'année 2010, conformément à la loi.

Données clés

Auteur : [M. Michel Zumkeller](#)

Circonscription : Territoire-de-Belfort (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41660

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : Prospective et économie numérique

Ministère attributaire : Prospective et économie numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 février 2009, page 1249

Réponse publiée le : 23 novembre 2010, page 12955